



unesco

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

Trente-deuxième session de l'Assemblée
UNESCO, Paris, 21-30 juin 2023

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ

1. OUVERTURE

2. ORGANISATION DE LA SESSION

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
[Article 8 du Règlement intérieur]

2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR
[Article 25.4 du Règlement intérieur]

2.3 ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL POUR LA DURÉE
DE LA SESSION
[Article 12 du Règlement intérieur]

2.4 PRÉSENTATION DU CALENDRIER ; DOCUMENTATION ET CONFÉRENCES
COMMÉMORATIVES DE LA COI
[Article 11 du Règlement intérieur ; déc. EC-55/5.3, A-31/3.2]

3. QUESTIONS LIÉES À LA COI ET RAPPORTS

3.1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT
[Article 8.1 (a) du Règlement intérieur]

3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI
DEPUIS LA 31^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE
[Articles 8.1 (b) et (c), 8.1 (g) et 49.1 du Règlement intérieur]

3.3 RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS ET DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA COI
[Article 48.3 du Règlement intérieur]

**3.3.1 Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires
adjacents (IOCAFRICA) : 6^e session, 18-17 mars 2023, Nairobi (Kenya)**

**3.3.2 Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC) :
14^e session, 4-7 avril 2023, Jakarta (Indonésie)**

**3.3.3 Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions
adjacentes (IOCARIBE) : 17^e session, 8-11 mai 2023, Bogota (Colombie)**

**3.3.4 Comité régional de la COI pour l’océan Indien central (IOCINDIO) :
8^e session, 28-30 mars 2023, Dhaka (Bangladesh)**

3.4 RAPPORTS DES AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COI
[Article 48.3 du Règlement intérieur]

3.4.1 Systèmes d’alerte et de mitigation relatifs aux aléas océaniques

3.4.1.1 *Services régionaux d’alerte rapide*

3.4.1.2 *Coordination mondiale des systèmes d’alerte et de mitigation relatifs
aux aléas océaniques*
[Déc. A-31/3.4.1]

**3.4.2 Échange international des données et de l’information
océanographiques (IODE) : 27^e session, 22-24 mars 2023, UNESCO**

**3.4.3 Groupe intergouvernemental de la COI-FAO chargé d’étudier les
efflorescences algales nuisibles (IPHAB) : 16^e session, 27-29 mars 2023,
FAO, Rome**

3.5 RAPPORT DE LA COI À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L’UNESCO
À SA 42^e SESSION
[Article 3.2 des Statuts ; Article 49.2 du Règlement intérieur]

4. ÉVOLUTIONS PROGRAMMATIQUES

4.1 RAPPORT DU COMITÉ DIRECTEUR MIXTE OHI-COI DE LA GEBCO
ET CONCLUSIONS DE L’EXAMEN 2023 DE LA GOUVERNANCE DE LA GEBCO
[Article 48.3 du Règlement intérieur ; déc. EC-55/3.1]

4.2 PRÉSENTATION DU RAPPORT PILOTE RÉVISÉ DE LA COI SUR L’ÉTAT
DE L’OCÉAN
[Déc. EC-53/3.1 ; déc. EC-55/3.3]

4.3 RÉVISION DE LA STRATÉGIE DE LA COI POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS
[Déc. A-31/3.5.3 ; déc. XXIX/10.1]

4.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D’ÉCHANGE DE DONNÉES
OCÉANOGRAPHIQUES (2003, 2019)
[Déc. A-31/3.4.2 (III)]

4.5 STATUT DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA COI POUR L’OCÉAN INDIEN CENTRAL
(IOCINDIO)
[Déc. EC-55/3.5.2 ; déc. A-31/3.5.6]

4.6 CONTRIBUTION DE LA COI AUX PROCESSUS DE GOUVERNANCE
DES NATIONS UNIES
[Article 8.1 (g) du Règlement intérieur]

4.7 ÉLABORATION D’UNE NOUVELLE STRATÉGIE À L’ÉCHELLE DE LA COI
SUR LA PLANIFICATION ET LA GESTION DURABLES DE L’OCÉAN
[Déc. XXVII/8.2]

4.8 SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DE L'OCÉAN
[Article 8.1 (j) du Règlement intérieur]

4.8.1 Plan de travail du GOOS pour 2024-2025

4.8.2 Observations océaniques dans les zones relevant de la juridiction nationale
[Déc. EC-55/3.4]

4.9 EXAMEN QUADRIENNAL DU CONSEIL COLLABORATIF MIXTE OMM-COI
[Rés. XXX-2 ; déc. A-31/3.5.5]

4.10 SUIVI DE L'EXAMEN DU SYSTÈME MONDIAL OMM-CIS-COI-PNUE
D'OBSERVATION DU CLIMAT (SMOC) ET DE SON PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2022
[Déc. XXX/7.1.2 ; déc. XXIX/6.1.2]

4.11 INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE RÔLE D'ORGANISME RESPONSABLE
CONFIÉ À LA COI CONCERNANT CERTAINS INDICATEURS DE L'ODD 14
[Déc. XXX/3.2]

4.12 RAPPORT SUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE
[Rés. EC-55/1]

**5. LA COI ET L'AVENIR DE L'OCÉAN : EXÉCUTION DURABLE ET DÉVELOPPEMENT
DES ACTIVITÉS DE LA COI**
[Rés. XXX-3 ; déc. EC-55/3.2]

6. GOUVERNANCE, PROGRAMMATION ET BUDGÉTISATION
[Article 6.B des Statuts]

6.1 PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2024-2025 (Projet de 42 C/5)

6.2 SUIVI DES RÉOLUTIONS A-31/2 ET EC-55/2 SUR LA RÉVISION
ET L'ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LES PRINCIPES
DIRECTEURS RELATIFS À L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
SUR LES CONTRIBUTIONS EN NATURE
[Rés. EC-55/2]

6.3 PROJET DE PLAN D'ACTION EN RÉPONSE À L'ÉVALUATION PAR IOS
DU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA COI
[Déc. IOC/EC-55/3.2.Doc(1)]

6.4 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ FINANCIER
[Article 1.2 des Statuts]

6.5 ÉLECTION DU BUREAU DE LA COMMISSION ET DES MEMBRES
DU CONSEIL EXÉCUTIF
[Article 6.B, points 5 et 7 des Statuts ; annexe I au Règlement intérieur]

6.5.1 Élection du Président de la Commission

6.5.2 Élection des Vice-Présidents de la Commission

6.5.3 Élection des membres du Conseil exécutif

6.6 33^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE
ET 57^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

**7. ADOPTION DES RÉOLUTIONS ET DES MODALITÉS
DE FINALISATION DU RAPPORT**
[Article C.7 des Statuts ; Article 19.2 du Règlement intérieur]

8. CLÔTURE